

Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2021

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont composés de prêts à l'habitat et de valeurs de remplacement, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 31 mars 2021, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

I – Prêts garantis

1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	22 531
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
Total	22 531

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	22 531
Autres	
Total	22 531

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement. Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	9 918
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Caution délivrée par un établissement de crédit	12 613
Caution délivrée par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
Total	22 531

2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 513-1 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	8 440	1 477	9 918
Caution délivrée par un établissement de crédit	11 064	1 550	12 613
Total	19 504	3 027	22 531

3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	29	885	57	2 292	85	3 177
2007	61	1 823	152	5 146	213	6 969
2008	70	2 092	200	6 462	270	8 554
2009	78	1 931	313	8 106	391	10 037
2010	104	2 237	601	12 871	704	15 108
2011	154	4 368	625	17 403	778	21 771
2012	262	6 578	452	11 752	715	18 330
2013	556	10 497	623	12 753	1 179	23 250
2014	928	16 167	603	10 866	1 532	27 033
2015	1 554	21 351	1 491	21 127	3 045	42 478
2016	1 486	16 848	1 791	19 823	3 277	36 671
2017	1 632	14 643	2 558	23 162	4 190	37 805
2018	1 218	10 986	1 447	12 155	2 664	23 141
2019	1 192	10 276	1 425	11 802	2 618	22 078
2020	594	5 302	277	2 760	870	8 062
Total	9 918	125 984	12 613	178 480	22 531	304 464

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	1	1 420	5	4 672	7	6 092
1	17	2 357	56	7 542	73	9 899
2	43	3 172	121	8 119	164	11 291
3	83	4 807	208	9 427	290	14 234
4	139	6 162	381	12 078	521	18 240
5	167	6 163	462	12 196	630	18 359
6	187	5 159	511	11 302	698	16 461
7	254	5 723	553	10 455	807	16 178
8	326	6 228	677	10 894	1 004	17 122
9	411	6 687	770	11 131	1 181	17 818
10	369	5 671	706	9 492	1 075	15 163
11	451	6 386	904	10 765	1 355	17 151
12	419	5 487	669	7 682	1 088	13 169
13	501	6 099	740	7 926	1 241	14 025
14	614	6 773	708	7 152	1 323	13 925
15	512	5 335	597	5 729	1 109	11 064
16	653	5 961	902	7 088	1 555	13 049
17	532	4 799	561	4 364	1 093	9 163
18	612	5 394	641	4 765	1 253	10 159
19	618	5 219	380	2 898	998	8 117
20	522	4 295	292	2 223	813	6 518
21	884	6 208	615	3 839	1 499	10 047
22	517	3 417	361	2 122	878	5 539
23	618	4 098	567	3 331	1 185	7 429
24	409	2 569	210	1 187	618	3 756
25	58	391	16	101	75	492
26	1	2	-	-	1	2
27	0	2	-	-	0	2
28	-	-	-	-	-	-
29	-	-	-	-	-	-
30	-	-	-	-	-	-
Total	9 918	125 984	12 613	178 480	22 531	304 464

5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 chez Moody's (dernière revue datant du 29/07/2020) et AAL chez DBRS (dernière revue datant du 08/07/2020). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1^{er} échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est ainsi de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créditeur de 248 110.24 euros au 31 mars 2021.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

IV – Valeurs de remplacement

Au 31 mars 2021, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

Obligations :

La Banque Postale Home Loan SFH possède un portefeuille de titres classés en « Held-to-Collect » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN	Libellé du titre	Nominal en Euros	Catégorie
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000	HTC
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000	HTC
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000	HTC
	Total	32 700 000	

Ce portefeuille est éligible au refinancement BCE. Sa valeur de marché au 31 mars 2021 est de 34 559 755.01 euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 34 270 685.49 euros montant repris en tant que valeurs de remplacement. A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH dispose de deux comptes courants ouverts dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créditeur cumulé de 29 721 190 euros au 31 mars 2021.

V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat apportés en garantie pour le premier trimestre 2021 est 6.82 %.

VI – Risque de taux

Les caractéristiques (montant, maturité et type de taux d'intérêts) des prêts accordés par La Banque Postale Home Loan SFH à La Banque Postale sont identiques à celles des émissions d'obligations sécurisées¹. Les taux de ces prêts correspondent aux taux des émissions majorés d'une marge destinée à la couverture des charges d'exploitation de La Banque Postale Home Loan SFH.

Un Comité de gestion dédié à La Banque Postale Home Loan SFH se réunit mensuellement et établit notamment la surveillance du risque structurel de taux et la projection des positions à taux fixe issues de tous les postes du bilan vu par transparence². Le bilan par transparence est composé des actifs et passifs suivants :

- prêts immobiliers composant le portefeuille de couverture (100 % à taux fixe) ;
- titres (100 % en OAT) de remplacement d'une partie des fonds propres ;
- gage-espèces accordé par La Banque postale à La Banque Postale Home Loan SFH pour couvrir les besoins de trésorerie à 180 jours (non rémunéré) ;
- trésorerie placée sur un compte de dépôt à La Banque Postale (non rémunéré en 2020) et, pour une partie négligeable, sur un compte à la Banque de France (rémunéré à taux négatif) ;
- fonds propres, dette de restitution et comptes de régularisation ; assimilés à des postes à taux fixe (non rémunérés) ;
- passif lié au gage-espèces (non rémunéré) ;
- obligations sécurisées (100 % à taux fixe).

Les postes de bilan étant composés d'actifs et de passifs à taux fixe, à l'exception près du compte

¹ Certaines obligations peuvent être au format *soft bullet* ; seule la maturité initiale est prise en compte. Quand l'émission est rappelable (callable), le prêt collatéralisé à LBP inclut symétriquement une option de remboursement par anticipation à la main de la SFH.

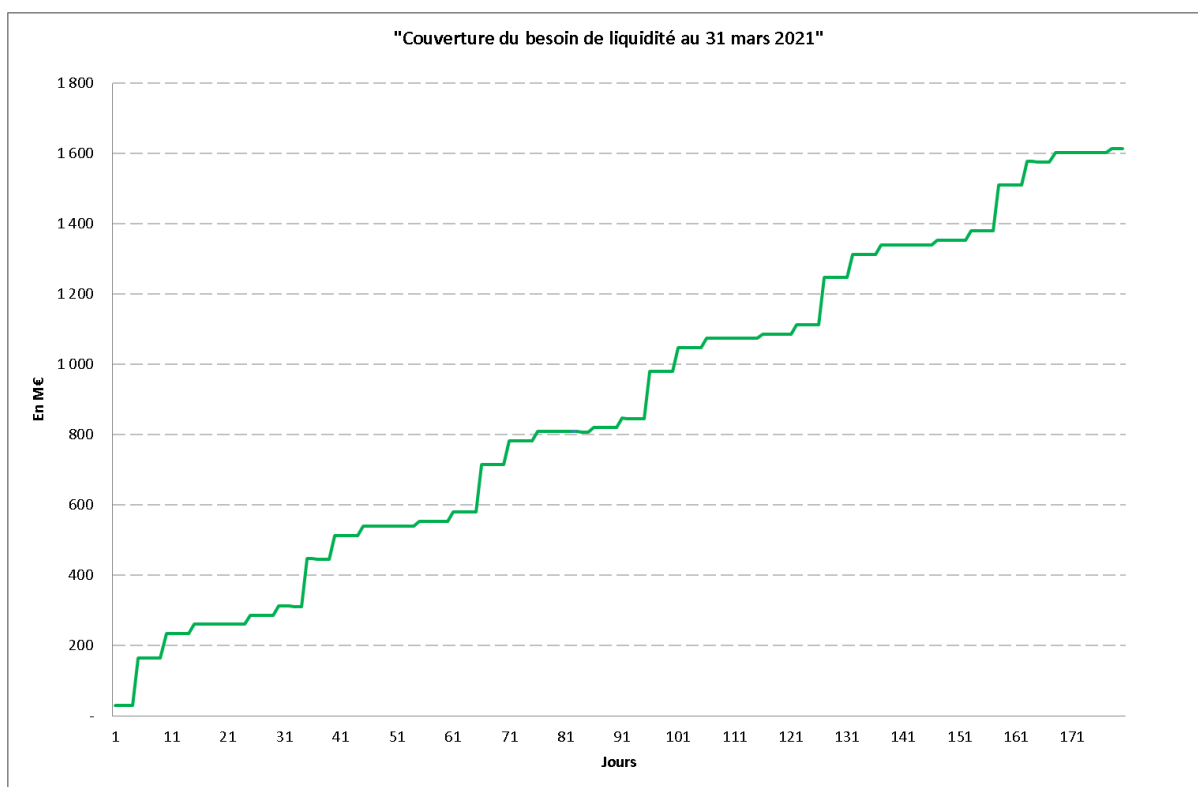
² Par transparence : le bilan est vu en considérant le portefeuille de couverture en lieu et place des prêts octroyés par LBP Home Loan SFH à La Banque Postale.

Banque de France qui représente un encours non significatif, il en résulte une impasse structurelle à taux fixe négligeable sur la durée de vie résiduelle des obligations sécurisées. Une telle composition des postes du bilan permet une stratégie de couverture naturelle de l'impasse à taux fixe. Le risque de taux résiduel est donc considéré comme négligeable au regard du montant des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH. Enfin, la sensibilité de la position de taux est également négligeable pour les mêmes raisons.

VII – Couverture du besoin de liquidité

Selon l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence »³. C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 31 mars 2021, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours calculés sur les encaissements relatifs aux crédits reçus à titre de garantie sont nuls et sont donc couverts.



Fait à Paris, le 29 avril 2021

Stéphane MAGNAN
Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH

³ L'article R. 513-7 précise également le « besoin de trésorerie est couvert par des valeurs de remplacement et des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France ».